

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Assistance médicale : le Groupe 24/7 présenté au ministre de la Santé

ENA
Libreville/Gabon

Le ministre de la Santé, le Pr Adrien Mongoungou, a longuement échangé le 6 novembre 2023 avec le CEO (Chief executive officer), autrement dit le P-DG du Groupe 24/7, notre compatriote Maurice Pebadi Engandzas. À Libreville depuis le 2 octobre dernier, ce dernier, venu de Johannesburg (Afrique du Sud), est en mission de consolidation

et de développement de partenariats au Gabon. Outre la problématique relative à la maîtrise des flux des évacuations sanitaires à l'étranger, les échanges ont porté sur les pistes de solutions en vue d'une meilleure offre de soins aux populations. Dans cette optique, le patron de 24/7 a promis au membre du gouvernement l'expertise de son Groupe qui dispose déjà d'une filiale à Libreville à l'effet de la promotion de l'idéal de l'optimisation de la santé des populations africaines

en général, et gabonaises en particulier.

Aussi se propose-t-il d'organiser courant 2024, sous les auspices du ministère de la Santé, le premier "Colloque international sur la responsabilité du médecin face au développement de la maladie". "C'est ici l'occasion de renouveler notre gratitude à l'endroit des plus hautes autorités du pays en tête desquelles le président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, pour l'engagement manifeste à encourager la coopération

sud-sud d'une part, et à œuvrer pour la promotion d'un véritable écosystème entrepreneurial, d'autre part", s'est réjoui Maurice Pebadi Engandzas. Il faut préciser que cette rencontre avec le ministre de la santé achève une série initiée avec les partenaires du Gabon depuis quelques semaines. C'est ainsi que 24/7, aux côtés des sociétés telles que la SEEG, le ministère du Pétrole et la Société équatoriale des mines (SEM), a pris une part active à la campagne Octobre rose 2023 à Libreville.



Le ministre de la Santé, Pr Adrien Mongoungou (g) avec le P-DG du Groupe 24/7, Maurice Pebadi Engandzas.

Leadership féminin : Grâce Angoang primée à Kigali

Prissilia.M.MOUIY
Libreville/Gabon

Les activités relatives au Prix africain de développement (PADEV) se tenaient le 28 octobre dernier à Kigali, au Rwanda. L'entrepreneuse gabonaise Grâce Angoang a hissé haut les couleurs du Gabon à cet événement d'envergure. Elle a reçu le prix du leadership féminin. Une distinction qui vient récompenser son goût du travail, mais surtout sa participation au développement socio-économique de notre pays. Fondatrice de l'Agence de communication et de développement, Butterfly Event, la lauréate est entrepreneuse et participe, grâce à ses différentes entreprises, à l'employabilité des jeunes et des femmes. "Je suis entrepreneuse sociale. Je prends les jeunes dans la rue que je réinsère par le canal de mes entreprises. Ma plus grande fierté est de voir des femmes devenues autonomes par le canal de l'entrepreneuriat et les différentes formations qu'offrent nos services", a-t-elle indiqué. Récompensée du prix PADEV pour la 2e fois consécutive, l'impétrante a spécialement dédié aux femmes africaines cette nouvelle distinction. "J'invite les femmes africaines à croire



Grâce Angoang recevant le prix PADEV 2023.

à leur potentiel. Ce prix est le fruit du travail. Croyez en vous et réalisez vos rêves. Mais surtout travaillons ensemble parce que plus on est ensemble et c'est l'Afrique qui gagne", a poursuivi Grâce Angoang.

La lauréate du meilleur leadership féminin s'investit également dans le social. Notamment dans la lutte contre les cancers féminins, le soutien aux personnes vulnérables et l'autonomisation de la femme. Initié en 2006 par la Fondation 225, le prix PADEV récompense l'excellence des hommes et femmes dont les œuvres dans leurs secteurs d'activités respectifs contribuent au développement de leur pays et partant de l'Afrique.



COMMUNIQUE

Face à la recrudescence des tentatives d'occupations illégales des logements sociaux de Bikélé, la Société Nationale Immobilière (SNI) invite l'ensemble des attributaires desdits logements à la vigilance et à la sécurisation de leurs biens.

Par ailleurs, elle rappelle à l'ensemble des compatriotes que l'attribution de logement est tributaire de leur disponibilité et de l'accomplissement préalable des formalités y relatives. Aussi, toute occupation en dehors de ce cadre est réputée illégale et ne peut faire l'objet de régularisation.

Fait à Libreville, le 08 Novembre 2023



La Direction Générale



Société Anonyme au capital de 1 355 000 000 FCFA

Siège Social : B.P.515 - Libreville, GABON - Tél. : (241) 011 76 05 81 - 011 76 05 92 - Fax : (241) 011 74 76 00 - R.C.-C.M. n° 2001B01210
Statistique n° 90180 R - E.mail : snigabon@snl.ga - Site web : www.snigabon.ga